



Paiement de credits et non paiement de pension alimentaire

Par **emiema**, le **10/05/2011** à **21:59**

Bonjour,
, séparé depuis 3 ans de mon ex conjoint celui ci ayant fait plusieurs credits a la consommation et un credit voiture , me menace de se retourner contre moi pour que je paie la moitié des credits (je n'ai souscrit aucun credit avec lui en plus je n'aivai meme pas le permis de conduire il les a fait seul!moi je n'ai jamais rien signé mon nom n'apparait sur aucun des documents)a t-il le droit? une facture de 1631e est arrivé a mon domicile en janvier 2011 de la CREA c'est une facture d'eau en commun qui date de 2005 a 2008 a nos deux noms j'en ai payé la moitié puis lui a reçu l'autre moitié a payer il n'est pas d'accord du tout c'est pour cela qu'il me menace de me faire payer la moitié de c'est credits de plus depuis plusieurs année il ne paie pas la pension alimentaire(pour nos 3 enfants)ordonné par le jugement une mediation penale a été mise en place il a payé 3 mois puis plus rien ...je suis un peut désespéré

Par **mimi493**, le **10/05/2011** à **22:32**

Déjà, vous portez plainte pour abandon de famille et cette fois-ci vous refusez la médiation pénale.
Quant aux crédits, étiez-vous en communauté ou en séparation de biens ? Si communauté, elle a été liquidée après le divorce ?

Par **emiema**, le **10/05/2011** à **23:21**

ok je vais porter plainte a nouveau pour les credit nous n'etions ni mariés ni pacsé donc pas de divorce

Par **mimi493**, le **11/05/2011** à **14:11**

Donc ce n'est pas votre ex-conjoint, mais votre ex-concubin.
Est-ce que la voiture est à votre nom ?

Par **emiema**, le **11/05/2011** à **18:46**

nom la voiture n'est pas a mon nom du tout je n'ai jamais signé aucun credit avec lui

Par **mimi493**, le **11/05/2011** à **20:01**

Donc il vous bluffe, il n'y aurait que si c'était vous qui aviez profité des crédits, qu'il pourrait arguer de l'enrichissement sans cause

Par **emiema**, le **11/05/2011** à **20:13**

je pense que c'est se qu'il essaye de faire car il y a un des credit ou il y avait un frigo une machine a laver et un seche linge qu'il avait pris a credit. quand nous nous sommes séparé je l'ai ai pris avec son accord car j'avais les enfants maintenant il me les reproche .pensez vous qu'il peut se retourner contre moi a cause de ça?